

## DÉLIBÉRATION N° 24/8

Séance du 12 mars 2024

### **Renouvellement du contrat de concession pour l'exploitation de la distribution automatique de la Cité des sciences et de l'industrie**

**Vu** les articles R335-8 et R335-9 du code de la recherche,

**Vu** le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, Monsieur Bruno Maquart,

**Vu** la délibération 22/11 relative à la détermination des catégories de contrats et conventions devant être soumises pour approbation au conseil d'administration,

**Vu** le rapport de présentation annexé,

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie autorise approuve le renouvellement du contrat de concession pour l'exploitation de la distribution automatique de la Cité des sciences et de l'industrie, confié à la société IVS pour une durée de trois ans ferme, reconductible deux fois un an.**

Fait à Paris,  
Le 12 mars 2024

Le président du conseil  
d'administration

  
Bruno Maquart